

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 37

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES 2022

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.

M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.

M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).

Rapport N° 37
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES 2022

Plusieurs organismes ont sollicité le soutien de la Ville pour l'organisation de divers animations.

I- Chambre des Métiers et de l'Artisanat : « Les artisans en mêlée »

1. Présentation

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme s'associe avec le comité départemental du rugby, la Confédération Générale de l'Alimentation Détail ainsi que le Syndicat Interprofessionnel de la Fourme d'Ambert afin d'organiser «Les artisans en mêlées».

Le partenariat avec ces divers acteurs permet de valoriser les valeurs communes entre un sport populaire comme le rugby et l'artisanat , telles que l'engagement, la solidarité, la combativité et les valeurs de terroirs.

L'animation «Les artisans en mêlées» est prévue du 21 au 24 septembre sur la place de Jaude ; et aura pour but de susciter des vocations dans l'artisanat et permettre aux publics de découvrir les métiers de l'artisanat en montrant l'évolution positive des méthodes de travail ; ainsi que de mettre en avant les circuits courts pour les consommateurs et transformateurs.

Les organisateurs souhaitent atteindre ces objectifs grâce à plusieurs temps forts organisés lors de la manifestation:

- Présentations et transformations de produits sur place (fabrication de pain, de gâteaux...)
- Séances de dégustation des produits fabriqués sur place et vente directe
- Promotion de la baguette, dans le cadre de sa candidature à la labellisation UNESCO
- Organisation de conférences à destination des jeunes et du grand public, abordant les sujets de réduction des consommations énergétiques, de l'apprentissage ou bien encore des changements de vie professionnelle ; et ce afin d'apporter un nouveau regard sur l'artisanat
- Organisation de tables rondes
- Mise en avant de la coupe du monde de rugby 2023
- Mise en place de divers ateliers
- Mise en place d'expositions sur les métiers d'art

La Ville disposera de son stand propre lors de la manifestation, notamment afin de faire la promotion des métiers de bouche mais également des Halles Gourmandes Saint-Pierre.

Plus de 10 000 personnes sont attendues sur l'événement, et des retombées directes sur les professionnels situés à proximité sont attendues.

2. Budget prévisionnel

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat prévoit un budget de 162 700€ TTC, réparti de la manière suivante:

- Communication : 57 700€
- Technique : 66 000€
- Animation : 39 000€

Une subvention de 7 000 € est sollicitée auprès de la Ville.

La Ville permet à l'organisateur d'occuper la place de Jaude à titre gracieux, représentant une valorisation de 1 568€.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt de cette manifestation, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 2 000€.

II- Fédération Régionale des Centre d'Initiatives et de Valorisation de l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) « Rencontres Professionnelles des Circuits Courts »

1. Présentation

La Fédération Régionale des CIVAM (Centres d'Initiative et de Valorisation de l'Agriculture et le Milieu rural) d'Auvergne, a pour finalité de promouvoir et coordonner des initiatives rurales, ainsi que valoriser et développer l'agriculture durable et le milieu rural .

A cet effet, l'association propose d'organiser les 1ères Rencontres Professionnelles des Circuits Courts le 7 novembre 2022 à la salle Leclanché et sollicite à ce titre le soutien financier et logistique de la collectivité.

Cette manifestation prendrait la forme de rencontres des professionnels autour des circuits courts alimentaires, afin de favoriser l'interconnaissance et le rapprochement entre producteurs et transformateurs locaux et intermédiaires en circuits courts, tels que les artisans, restaurateurs, hébergeurs, commerçants ou bien encore distributeurs (limité au département du Puy-de-Dôme).

L'objectif au travers de cette manifestation est de créer une sorte de « speed-dating » sur une demi-journée, permettant de faciliter la rencontre entre les producteurs et transformateurs locaux avec des intermédiaires du territoire. Environ 60 personnes seraient mobilisées (30 producteurs et 30 professionnels de la restauration).

L'association souhaite pérenniser ces rencontres afin de maintenir et développer la dynamique initiée, en organisant ces rencontres une à deux fois par an.

L'association Bio 63, Cerfrance, HORIZON 63, Clermont Auvergne Métropole, ainsi que le Projet Alimentaire Territorial du Grand Clermont et du PNR du Livradois-Forez devraient s'inscrire comme partenaires de la manifestation.

2. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de ces Rencontres Professionnelles des Circuits Courts est évalué à 12 690€ TTC réparti de la manière suivante :

- Prestation de services et autres fournitures : 8 150 €
- Publicité : 500€
- Personnel et autres charges de gestion courante : 4 040 €

Une subvention de 2 000 € est sollicitée auprès de la Ville.

En complément l'organisateur sollicite auprès de la Ville la mise à disposition gratuite de la Salle Leclanché (réservation effectuée, représentant une valorisation à hauteur de 108€) ainsi que l'appui du service communication pour la diffusion des supports de communication (réseaux sociaux et site internet de la Ville).

Une subvention auprès de Clermont Auvergne Métropole a également été sollicitée pour un montant de 2 000€.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt de cette manifestation, il vous est proposé d'attribuer une subvention de 2 000€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention de 2 000 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- d'attribuer une subvention de 2 000 € à la CIVAM
- d'autoriser le versement de ces subventions aux organismes concernés

Les crédits sont disponibles au budget 2022.

| | | | | | | | |
|-----------------------------------|-----------|---|-------------------------|---|-------------------|---|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : | 53 | = | 49 Conseillers Présents | + | 4 Représentés | - | 0 Non participation |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : | 53 | = | Pour : 53 | + | Contre : 0 | | |
| Abstention : | 0 | | | | | | |

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué



Didier MULLER